Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-08_15_09_2026-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

---

*L'an **deux mille vingt-six**, le **15 septembre** à **vingt heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 9 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents** : M. GODET, M. ADAM, Mme DELANGHE , M. CORMIER, Mme BETTLER, M. JUHEL, Mme EZ-ZAFIR RICHARD, Mme SIMON-GRIMONT, M. FLAUX, M. MAUPOINT, Mme SAVARE, M. LEFRANC, Mme BORDEREAU, Mme BOVE, Mme RIPOCHE, Mme CAILLE, M. BOUGIS, M. LECHIEN, Mme AVELINE-BRIGNON, M. COLAS, M. de BODMAN et M. LETERRIER*

***Excusée** : Mme VILBOU*

***Pouvoir** : Mme VILBOU donne pouvoir à M. LETERRIER*

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés** : 23 sur 23*
Le quorum étant atteint – 22 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELANGHE est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 23 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

8. Écoquartier « Les Terres -Neuves » : lancement de l'appel à projet pour la construction de logements sociaux et de logements en bail réel solidaire

Vu l'arrêté favorable concernant le permis d'aménager n° PA 022 213 26 00001 en date du 14 aout 2026,

Au regard de l'avancement de l'écoquartier et de la programmation projetée, notamment concernant les logements sociaux et les logements en bail réel solidaire, il convient de lancer un appel à projet afin de sélectionner le bailleur social qui concrétisera ce projet.

Pour rappel, il est prévu un nombre total de 40 logements sociaux, dont des logements jeunes et des logements seniors, ainsi que 4 logements en Bail Réel Solidaire. L'opérateur sera sélectionné selon ses compétences et ses références, mais aussi sur plusieurs critères d'aménagement.

Il devra proposer un projet exemplaire, et relever des défis sur des thématiques précises telles que l'efficacité énergétique, la typologie des logements proposés, la qualité du bâti, ou encore l'interface avec l'écoquartier et le centre-bourg.

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-08_15_09_2026-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **LANCE l'appel à projet pour sélectionner le bailleur social qui sera choisi pour la création de logements sociaux et de logements en Bail réel solidaire dans l'écoquartier « Les Terres-Neuves ».**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Pour extrait conforme, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Yann GODET

MAIRIE de PLOUER-SUR-RANCE (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Aurélie DELANGHE